

Sujet : [INTERNET] centrale solaire photovoltaïque LA DOMINELAIS

De : Nadia BOUAZZA K

Date : 21/07/2021 06:47

Pour : "pref-urbanisme-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr" <pref-urbanisme-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

Suite à notre visite à M. Guy Appéré, en charge de l'enquête publique pour l'installation d'une centrale solaire photovoltaïque à La Dominelais, vous trouverez ci-dessous la liste de nos questions/remarques:

1/ Présentation aux riverains

Nous nous étonnons qu'aucune réunion de présentation n'ait été organisée par l'entreprise ou par la commune, est-ce que cela sera réalisée dans le futur?

2/ Combien de temps durera la période de travaux?

3/ Durant la période de travaux, quel sera le plan de circulation des engins de travaux? A noter qu'une petite route communale passe juste devant notre maison pour accéder au futur terrain, est-ce possible d'utiliser l'autre route pour y accéder (route de droite après le pont)?

4/ Durant la période de travaux, l'accès par le pont est obligatoire, supportera-t-il le poids des engins et la fréquence de passage?

5/ Durant la période de travaux, comment les nuisances inhérentes (bruit, poussières,...) seront prises en charge et limitées?

6/ Durant la période d'exploitation, quel niveau sonore sera atteint et quelles sont les normes en vigueur?

7/ Durant la période d'exploitation, y'aura t'il une réverbération de la lumière sur les panneaux solaires pouvant engendrer un risque d'éblouissement?

8/ Durant la période d'exploitation, l'activité des panneaux et humaine engendreront-t'ils des risques (radiation, électro-magnétisme...) pour la santé humaine? Si oui comment seront-ils pris en charge?

9/ Pour la sécurité du site, comment les moyens de surveillance (enregistrements vidéos et stockage des données) garantissent la vie privée et l'anonymat des riverains et promeneurs?

10/ Dans le futur, est-ce que la surface actuelle d'accueil des panneaux solaires pourra être étendue? Si oui, est-ce qu'une procédure préalable de consultation des riverains est obligatoire?

11/ Quel sera l'impact de cette centrale solaire sur le prix du foncier en cas de revente de notre terrain à proximité?

12/ Des prises de participation seront-elles possibles pour impliquer la Commune et les riverains dans la vie du futur projet? Si oui sous quelles formes (Actionnariat citoyen...)?

13/ Les éventuels emplois créés bénéficieront-ils aux chômeurs locaux?

Dans l'attente de la suite de la procédure et des réponses à nos questions, nous vous envoyons nos salutations distinguées.

Très cordialement,

Nahla et Nadia BOUAZZA KRACHAI

35390 La Dominelais